

## **Grand débat des entreprises de proximité**

**à Cesson Sévigné, le 4 février 2019, à 18H30**

Dans le cadre du Grand Débat national,

l'U2P a lancé le **Grand débat des entreprises de proximité** pour donner l'opportunité aux 2.800.000 chefs d'entreprise de proximité, artisans, commerçants et professionnels libéraux, de prendre toute leur part aux discussions qui animent le pays et d'émettre des doléances et propositions à destination du gouvernement et du Président de la République.

**Plus de 30 réunions se tiendront sur l'ensemble du territoire** au plus près des entreprises de proximité.

Pour assister à la réunion qui se tiendra à

**Cesson Sévigné**, au Lycée Frédéric OZANAM, 99 rue de la Chalotais,  
**le lundi 4 février de 18H30 à 20H30**,  
merci de vous accréditer auprès de  
Barbier Marina, [m.barbier@u2p-bretagne.fr](mailto:m.barbier@u2p-bretagne.fr)

**Pour en savoir plus sur le Grand débat des entreprises de proximité : <https://granddebat.u2p-france.fr/>**

### **À propos de l'U2P**

L'U2P -Union des entreprises de proximité- est la première organisation patronale en nombre d'entreprises. Elle représente les 2/3 des entreprises françaises dans les secteurs de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales, et réunit 4 organisations adhérentes qui représentent ces catégories d'entreprises : la CAPEB (bâtiment), la CGAD (alimentation et hôtellerie restauration), la CNAMS (fabrication et services) et l'UNAPL (professions libérales).

Pour en savoir plus : [www.u2p-france.fr](http://www.u2p-france.fr)

Contact presse : Marina BARBIER, 02.99.77.24.06 – [m.barbier@u2p-bretagne.fr](mailto:m.barbier@u2p-bretagne.fr)